



LEO2 : LA CERTIFICATION NF525 OU LNE DES SYSTÈMES DE CAISSE DEVIENT OBLIGATOIRE

La loi de finance 2025 adoptée le 5 février met fin à l'attestation pour les éditeurs non certifiés.

LOGICIEL DE GESTION D'ENCAISSEMENT



Système de caisse, la Certification devient obligatoire.

La loi des finances de 2025 a été adoptée le 5 février. En son sein, un amendement supprimant l'attestation*. Cette attestation était une alternative à la certification des logiciels de caisse effectuée par un organisme tiers.

*fournie par les éditeurs de système de caisse.

[Je veux un devis](#)

Un amendement met fin à l'attestation des éditeurs de logiciels de caisse

L'amendement déposé peut être consulté sur le site du Sénat. Le voici également recopié ici :

Article 10 terdecies

Le code général des impôts est ainsi modifié :

1° À la fin du 3° bis du I de l'article 286, les mots : « ou par une attestation individuelle de l'éditeur, conforme à un modèle fixé par l'administration » sont supprimés ;

2° Au premier alinéa de l'article 1770 duodecies, les mots : « de l'attestation ou » sont supprimés.

Onze mois pour être en conformité, c'est court

Tout logiciel de caisse devra être certifié par les organismes Infocert et ou LNE

Les éditeurs de logiciels de caisses doivent pouvoir proposer des logiciels d'encaissement certifié d'ici le 1er janvier 2026. Les éditeurs ont près de 11 mois pour se mettre en conformité. Une période courte pour répondre à tous les critères demandés par les organismes de certification, si la question n'a pas été envisagée en amont.

Pour rappel, chaque système de caisse non certifié entrainera une amende de 7500€ renouvelable pour le commerçant.

Aujourd'hui un logiciel de caisse peut être certifié par les organismes Infocert (NF525) et LNE. Vérifiez que votre logiciel de caisse enregistreuse est certifiée ici :

[Liste des logiciels certifiés Afnor NF525](#)

[Liste des logiciels certifiés LNE Encaissement](#)

Votre logiciel de caisse n'est pas certifié ? Consultez nos offres.

Le logiciel d'encaissement LEO2 est certifié NF525 depuis plus de 10 ans maintenant. Il est éprouvé et réputé. Votre caisse n'est pas certifiée par votre éditeur ? Prenez les devants, consultez nos offres.

[Je veux un devis](#)

Découvrir nos autres actualités

FÉVRIER 2024

Christian Coquidé, président d'Atoo :
« En 2027, les entreprises déposeront leurs données de facture et de caisse sur une plateforme des impôts »



FÉVRIER 2025

La certification NF525 ou LNE des systèmes de caisse devient obligatoire

La loi de finance 2025 adoptée le 5 février met fin à l'attestation pour les éditeurs non certifiés.

[Lire la suite](#)

À partir de septembre 2027, la facturation électronique va se généraliser progressivement pour toutes les entreprises, comme l'indique l'ordonnance 2021-1190 du 15 septembre 2021. Point pratique sur ces nouvelles obligations et ses conséquences, avec Christian Coquidé, directeur d'Atoo et président de l'Acédise.

[Lire la suite](#)



Pour aller plus loin

Pour plus de détail, rendez-vous sur la page dédiée à votre type de commerce.

[Vous cherchez un logiciel d'encaissement pour votre restaurant, snack ou café ?](#)

[Vous cherchez un logiciel de caisse car vous êtes fleuriste ?](#)

[Vous cherchez un logiciel de caisse pour votre boulangerie ?](#)

[Vous cherchez un logiciel d'encaissement car vous êtes coiffeur, esthéticienne, dans l'univers de la beauté ?](#)

[Vous cherchez un logiciel d'encaissement car vous êtes boucher, charcutier, vous dirigez une supérette ?](#)

[Vous cherchez un logiciel d'encaissement pour un autre commerce ?](#)

TOUTES NOS FONCTIONNALITÉS

STATISTIQUES ET INDICATEURS EN LIGNE

A partir de votre smartphone, de votre tablette ou de votre ordinateur accédez aux statistiques de votre commerce en temps réel avec Leo2stat.

BORNE DE COMMANDE

Leo2 Borne permet aux clients de commander leurs repas sur des bornes de commandes. Un outil performant de gestion du flux de clientèle. Présentation.

MONNAYEUR

Paiement et monnayeur : encaisser n'a jamais été aussi simple

TÉLÉCOMMANDE ET ENCAISSEMENT

Le logiciel d'encaissement LEO2 propose aux commerçants une télécommande tout en un. Elle assure : les commandes, le paiement par carte bancaire, gère les pourboires, imprime et envoie les tickets par mail. Facilitez-vous la vie !

TRUCS ET ASTUCES EN VIDÉO

[Voir toutes les vidéos](#)

NOS SOLUTIONS VOUS INTÉRESSENT ?

[Demander un devis](#)

TOUTES LES NOUVEAUTÉS LEO2 À PORTÉE DE CLIC !

TRUCS ET ATUCES EN VIDÉO

[Marketing et activer ce contenu](#)
Tutoriel Leo2 Click: Configurer les tranches horaires

[Marketing et activer ce contenu](#)
Tutoriel Leo2 Click: synchroniser sa caisse et le click and collect

[Marketing et activer ce contenu](#)
Partager une note ou en payer une partie: démonstration avec LEO2

[Marketing et activer ce contenu](#)
Les différents pages et appeler une table sur une caisse LEO2

[voir toutes les vidéos](#)

NOTRE SOLUTION VOUS INTÉRESSE ?

[Demander un devis](#)

TOUTES LES NOUVEAUTÉS LEO2 À PORTÉE DE CLIC !

Nouveau service, nouvelles fonctionnalités, tutos :

inscrivez-vous à notre newsletter pour être le premier informé.



Nom*

Prénom*

Email*

Nom du Commerce

Type de Commerce*

Code Postal*

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les données qui lui contiennent soient utilisées par Atoo pour l'abonnement à une newsletter dans le cadre de sa politique de confidentialité des données.

[S'inscrire](#)

*champs obligatoires

MÉTIERS

Boulangerie

Coiffeur & Bien-Etre

Restaurante

Restaurants

Supérette, épicerie & Traiteur

Autres Commerces

ACTUALITÉS

La certification NF525 ou LNE des systèmes de caisse devient obligatoire

Une tablette comme caisse enregistreuse

LEO2 Borne : un nouveau design et plus de 400 visuels

E-reporting et facturation électronique : ce qui attend les commerçants

CONTACT

atoo@atoo.pro



ATOOSAS est éditrice de LEO2

Mentions Légales

Politique de confidentialité